

Histoire de la Gascogne



Les limites de la Gascogne au cours de l'histoire.

La Gascogne (*en gascon Gasconha*) est une région culturelle et une ancienne province située sur le territoire actuel des départements français des Landes, **du Gers**, des Hautes-Pyrénées et, pour partie, d'autres départements des régions de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, ainsi que la comarque du Val d'Aran, au Nord de la communauté autonome de Catalogne (Espagne). Successivement appelée Aquitaine, Novempopulanie, **Vasconie puis Gascogne**, elle a disparu en tant qu'entité politique propre en 1063 lors du rattachement au Duché d'Aquitaine ; toutefois le nom de Gascogne est resté usité jusqu'à la révolution française. Elle est forte de la diversité géographique de son territoire naturel, localisé entre Océan Atlantique, Garonne et Pyrénées. Revendiquant une identité culturelle fondée sur son histoire évoluant de peuples aquitains de langue proto-basque vers un peuple de Gascons partageant une langue latinisée commune, elle constitue l'aire linguistique actuelle du gascon.



La région, peuplée d'Aquitains, a été conquise par l'Empire romain, puis par les Wisigoths, par les Vascons venus des Pyrénées (qui lui ont donné leur nom), et enfin par les Francs. La Gascogne était une principauté au sud-ouest de la Gaule au Haut Moyen Âge. Le nom de Gascogne fait référence à cette principauté (VIIe au XIIe siècle) qui vit l'apogée unitaire de la région. Elle a disparu en tant qu'entité politique en 1063, lorsque le comte de Gascogne Bernard II Tumapaler a dû abandonner la Gascogne à l'Aquitaine après sa défaite devant le duc d'Aquitaine Guillaume VIII à la bataille de La Castelle. Après le traité de Paris de 1259, le duché d'Aquitaine a pris le nom de duché de Guyenne, terme désignant alors l'ensemble des possessions continentales du roi d'Angleterre.

Avec ces différentes dominations, la Gascogne a émergé comme un État indépendant pendant un temps et, à ce jour, la Gascogne a gardé la réputation d'être habitée par un peuple têtu et indépendant. Malgré ces évolutions, une identité gasconne culturelle et linguistique a subsisté à travers tout l'Ancien Régime jusqu'à nos jours.

La préhistoire



La [Dame de Brassempouy](#), l'une des plus anciennes représentations du visage humain.

Le paléontologue gersois Édouard Lartet a défini le *Pliopithecus antiquus* et le *Dryopithecus fontani*, primates fossiles du Miocène et du Pliocène et le *Pelagornis*, oiseau préhistorique du Gélasien, à partir des fouilles menées à Sansan (Gers) dans l'Astarac et à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) dans le Comminges.

Des traces de l'occupation humaine, dès le Paléolithique supérieur (Aurignacien, Gravettien, Magdalénien), du territoire actuel de la Gascogne, sont présentes dans les grottes, parfois ornées, du Labourd (Sare) dans les Pyrénées-Atlantiques, du pays d'Orthe (Duruthy) dans les Landes, des Quatre-Vallées (Troubat, Labastide, Noisetier) dans les Hautes-Pyrénées, du Comminges (Aurignac — fouillée par Édouard Lartet et à l'origine de l'Aurignacien — Gargas, Marsoulas, Tarté) en Haute-Garonne, ou du Couserans (Tuc d'Audoubert, Trois-Frères) en Ariège.

Outre les traces d'une présence humaine depuis l'Acheuléen (Paléolithique inférieur) et la découverte de la mandibule de Montmaurin attestant d'un Néandertalien ancien dans les gorges de la Save, ce site du Comminges dans les Hautes-Pyrénées et celui de Brassempouy en Chalosse dans les Landes, ont fourni des représentations féminines datées du Gravettien, les Vénus paléolithiques de Lespugue et de Brassempouy. De ce dernier site a été extraite la Dame à la capuche, dans la coiffure de laquelle nombre d'auteurs ont voulu voir le capulet pyrénéen.

Le mégalithe de Guillay en Tursan dans le département des Landes et la voie de transhumance de la Ténarèze qui traverse les deux régions d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, de l'océan à la montagne, témoignent de l'activité des hommes sur le territoire de la Gascogne depuis le Néolithique.



- Fragment de mandibule de [Pliopithecus antiquus](#), Sansan.



- Lame de silex, [grotte d'Aurignac](#).



- Mains négatives, [grottes de Gargas](#).



- Bison peint, [grotte de Marsoulas](#).



- [Vénus de Lespugue](#)



- [Mégalithe de Guillay](#)

L'Antiquité

L'Aquitaine protohistorique

Lorsque les Romains conquièrent la Gaule narbonnaise, ils se heurtèrent, au-delà de Toulouse à un peuple nouveau pour eux. Ce n'étaient ni des Ligures, ni des Celtes. Diodore de Sicile, qui les mentionne pour la première fois en 60 av. J.-C., les qualifie de « Celtibères ». Ils s'appelaient « Aquitains », bien que César reconnaisse qu'ils avaient beaucoup d'analogies avec les Ibères du sud des Pyrénées, et leur nom, comme le rapporte Pline l'Ancien, fut donné à la région qu'ils habitaient. Les anthropologues et les linguistes reconnaissent désormais à ces peuples, distincts des Gaulois, le caractère de populations proto-basques, ayant des affinités ethnique et linguistique avec les Vascons.

Le territoire de l'Aquitaine était alors habité par une trentaine de tribus d'importance inégale : Consoranni (Couserans), Biguerres (Bigorre), Ilourais (Oloron), Bénéharnais (Béarn), Tarbelles (Dax), Tarusates, plus tard Aturenses (Aire), Sotiates (Sos), Lactorates (Lectoure), Elusates (Eauze), Ausques (Auch), Vasates (Bazas), Convènes (Comminges), Garumni (rive gauche Gironde), Vocates (sud-est Gironde), Boïens (Pays de Buch) et Cocosates (Pays de Born).

L'Aquitaine de César

Spectateurs de la conquête de la Gaule par les Romains, les Aquitains en devinrent les acteurs en 56 av. J.-C. lorsque Publius Crassus fut chargé par César de soumettre l'Aquitaine. Ce fut d'abord le siège de l'oppidum de Sos où les Sotiates et leur chef Adiatuanos furent battus. Crassus poursuivit ensuite son œuvre qu'il mena à bien assez rapidement sur l'Adour malgré l'aide des Cantabres qui avaient combattu dans la guerre sertorienne contre Pompée où le légat Lucius Valerius Preconius et le proconsul Lucius Manlius avaient été défaits. C'est après la conquête qu'apparaissent les Bituriges Vivisques, Celtes déportés par Rome dans le Bordelais, sur la rive gauche de la Garonne et vivant, selon Strabon, sur le territoire des Aquitains, sans payer de tribut.

En 51 av. J.-C., César se rend lui-même en Aquitaine dans l'objectif de « pacifier » la contrée avec l'appui de deux légions et une prise d'otages parmi les « turbulents » peuples aquitains incomplètement soumis par Publius Crassus :



Guerre des Gaules, troisième année de campagne de Jules César en 56 av. J.-C. et itinéraire de Publius Crassus en Aquitaine.



Huitième année de campagne en 51 av. J.-C. et itinéraire de César en Aquitaine.

L'Aquitaine d'Auguste

Les victoires de César n'empêchent pas les Aquitains de reconstituer leur unité et leurs forces auxquelles s'oppose encore Agrippa envoyé par Octave en 38 av. J.-C. En 27 av. J.-C., Auguste réorganise l'administration de la Gaule en rétablissant la Narbonnaise et en divisant le reste de la Gaule en trois provinces : l'Aquitaine qui s'étend des Pyrénées et de l'Océan Atlantique à la Loire, la Lyonnaise qui comprend l'Armorique et la Belgique. En les mêlant dans un même territoire aux peuples celtes installés au-delà de la Garonne, en utilisant les Bituriges Vivisques et les Nitiobroges comme intermédiaires, César affaiblit l'unité des Aquitains et étouffe leurs velléités de révolte.

En accordant le droit latin à certains d'entre eux (Ausques, Convènes), en transformant leurs cités en colonies romaines (les antiques Elimberri et Aquae Tarbellicae deviennent « Augusta Auscorum » et « Aquae Augustae ») il conforte sa politique d'assimilation.

La Novempopulanie de Dioclétien

C'est au III^e siècle que les peuples d'Aquitaine obtiennent leur séparation du reste de la Gaule aquitaine. L'inscription portée sur une stèle de l'église d'Hasparren montre que neuf peuples ont été séparés des Gaulois. C'est la création de la Novempopulanie avec pour capitale Eauze. Le reste de l'Aquitaine va être divisé en deux parties : l'Aquitaine seconde, avec pour capitale Bordeaux et l'Aquitaine première, avec pour capitale Bourges.

La Novempopulanie comptera bientôt douze peuples mais n'en gardera pas moins son nom. En 297, Dioclétien divise la Gaule en 120 cités réparties en 17 provinces. La Novempopulanie comprend alors douze cités : cités des Elusates (Eauze), des Aquenses ou Tarbelles (Aqs, puis Dax), des Lactorates (Lectoure), des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges), des Consorans (Saint-Lizier), des Boïates (La Teste-de-Buch), des Bénéharnais (Lescar), des Atourais (Aire), des Vasates (Bazas), civitas Turba (près de Tarbes, chez les Biguerres), cité des Ilourais (Oloron) et la cité des Ausques (Auch).

Les populations empruntèrent beaucoup de choses aux vainqueurs romains et notamment leur langue. Ils finirent par adopter donc le latin, mais en le déformant en fonction de leur langue d'origine et donnèrent ainsi naissance à une langue nouvelle : le gascon. Parti des villes, le latin gagna de proche en proche les campagnes. Seules les populations des vallées des Pyrénées échappèrent à la contagion et leurs descendants parlent encore la langue d'origine : le basque. L'administration romaine assura l'ordre et la paix en Novempopulanie durant deux siècles environ. Puis, la décadence de l'Empire Romain entraîna celle de la Gaule entière, préparant ainsi les invasions barbares.

Eudes d'Aquitaine meurt en 735. Il eut, semble-t-il, cinq enfants : une fille, Lampegia et quatre fils : Hunald Ier ou Hunaud, l'aîné, premier duc d'Aquitaine et de Vasconie, mort à Pavie en 774, Loup II, duc de Vasconie de 769 à 778, Remistan, décapité sur ordre de Pépin le Bref, marquis du Limousin, dont l'histoire n'a gardé que quelques traces et Hatton, mort après avoir été aveuglé sur ordre de son frère Hunald Ier, comte de Poitiers et qui semble avoir possédé le Poitou.

À sa mort, en 735, sa dépouille fut enterrée au monastère de l'Île de Ré qu'il avait fondé, et Hunald lui succéda, refusant de prêter serment de fidélité à Charles Martel. Une longue lutte s'ensuivit, obligeant Hunald à abdiquer en 745. Il restera de nombreuses années à Rome pour plaider la cause des Aquitains mais les pontifes avaient déjà choisi entre les Pippinides, puissance de tout l'Occident et les Mérovingiens d'Aquitaine, simple puissance locale... son fils Waïfre (dit Gaïfier) reprit le flambeau, mais il fut trahi et assassiné en 768, quand il fut en passe de rendre les armes à Pépin le Bref. Pépin, oint roi des Francs en 751, divise la Vasconie en duché d'Aquitaine (entre la Loire et la Garonne) et duché de Vasconie (au sud de la Garonne).

L'Aquitaine repassait sous domination franque et les Vascons éalisaient Loup II, fils d'Eudes, alors âgé d'environ 53 ans, comme duc. Hunald II, fils de Waïfre, ayant tenté de soulever l'Aquitaine contre Charlemagne, et Loup II lui ayant donné refuge en 769, ce dernier fut obligé par Charlemagne de lui livrer le fugitif pour éviter l'invasion de la Vasconie. Charlemagne devenait ainsi maître de l'Aquitaine et de la Vasconie, du moins le pensait-il puisque c'est à cette époque, en 778, que se situe l'épisode de Roncevaux où l'arrière-garde de son armée qui revenait, après avoir détruit les murailles de Pampelune (Iruñea) – laissant ainsi la ville à la merci des Maures -, fut décimée par les Vascons.

Le royaume d'Aquitaine

En 781, Charlemagne fit sacrer son troisième fils, Louis alors âgé de trois ans, roi d'Aquitaine. Ce nouvel État, royaume d'Aquitaine, comprenait l'Aquitaine proprement dite ainsi que le Duché de Vasconie et avait pour capitale Toulouse. L'administration en était assurée par Guilhem, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine.

Les Vascons avaient élevé au pouvoir, après la mort de Loup II, l'un de ses fils, Sanche Ier Loup qui reconnut la suzeraineté de Charlemagne et prit part, contre son sentiment mais par fidélité, à l'expédition organisée par le roi d'Aquitaine contre Barcelone en 801. Mais cette reconnaissance fut de courte durée puisqu'en 802 Pampelune avait fait allégeance à l'émir de Cordoue. Toujours est-il qu'en 812, après une révolte vasconne contre les Francs menée par Semen Ier Loup, frère aîné de Sanche Ier Loup qui l'avait remplacé à sa mort, une nouvelle expédition de Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, arriva jusqu'à Pampelune en passant par Dax pour y raffermir son autorité chancelante. Louis prit la précaution, cette fois-ci, afin de ne pas répéter la défaite de 778, au retour par Roncevaux de s'emparer de femmes et d'enfants vascons qu'il ne libéra qu'une fois arrivé dans une zone sûre où son armée ne risquait plus d'embuscade.

À la mort de Charlemagne, Louis le Débonnaire (ou le Pieux) devint empereur et associa ses fils au gouvernement. En 817, il donna à Pépin Ier d'Aquitaine, la Vasconie, la marche (juridiction) de Toulouse et une partie de la Septimanie et de la Bourgogne. Pendant ce temps, dans le duché de Vasconie, Garcia Semen, le fils aîné de Semen Loup avait succédé à son père mort en 816. Mais Garcia Semen mourut en 818 et fut remplacé, à son tour, par un cousin germain, Loup III. En 819, ce dernier fut dépouillé de ses biens par Pépin Ier qui le bannit. Cependant, pour se concilier les Vascons, il leur donna pour chef Aznar Sanche, fils de Sanche qui l'aida à combattre les révoltes vasconnes. C'est l'époque du comté de Vasconie qui sera érigé en duché de Vasconie en 852.

À la mort d'Aznar Sanche en 836, ce comté puis duché de Vasconie revint à son frère Sanche II Sanche lui-même remplacé, à sa mort vers 855 par son neveu Arnaud qui était le fils de sa sœur Sancia et de Emenon, comte de Poitiers, puis d'Angoulême. Arnaud mourut en 864 et la succession des ducs gascons n'est en rien très claire. Une légende affirme qu'en 864, les Gascons nommèrent comme comte, Sanche II « Mitarra », un petit-fils de Garcia Ier Semen. Ce Sanche II « Mitarra » (ou « Menditarra ») serait l'ancêtre des futurs ducs et comtes de Gascogne qui se sont succédé jusqu'en 1032, date de la mort du dernier prince de cette famille.

Les ducs et comtes de Gascogne



Le duché de Gascogne en 1150, dépendance du duché d'Aquitaine.

La chronologie difficile à démêler des ducs et comtes de Gascogne devient un peu plus claire à partir de Sanche Mitarra.

Son fils Garcia Sanche dit le Courbé le remplaça à la tête de la Gascogne avant 893. Il eut trois fils, Sanche Garcès qui lui succéda vers 930 dans un duché amputé des parts de ses frères, Guillaume Garcès, tige des comtes de Fezensac et d'Armagnac et Arnaud Garcès, tige des comtes d'Astarac.

Sanche Garcès eut, semble-t-il, au moins trois fils : Sanche, Guillaume et Gombaud.

Sanche Sanche ne laissant aucun enfant, son frère Guillaume Sanche, dont le fait d'armes fut sa victoire sur les Vikings¹⁵, lui succéda vers 961 et régna sur la Gascogne jusqu'en 996 au moins. Il eut, de sa femme Urraca, fille de Garcia Sanchez, roi de Pampelune cinq enfants : Bernard Guillaume, Sanche-Guillaume, Brisque, épouse de Guillaume V d'Aquitaine, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, Garsende, épouse d'un grand seigneur de Bourgogne et Toda, femme de Bernard Ier, comte de Besalú.

Bernard Guillaume, duc de Gascogne et comte de Bordeaux, étant mort le 25 décembre 1009 sans laisser de postérité, le pouvoir échut à son frère Sanche Guillaume qui le garda jusqu'à sa mort, le 4 octobre 1032.

Son neveu, Eudes ou Odon de Poitiers hérita du duché de Gascogne puis du comté de Bordeaux. Il mourut en 1039 et Bernard dit Tupamaler, comte d'Armagnac fut reconnu comte de Gascogne

Bernard (Bernat) était, en effet, le petit-fils de Brisque de Gascogne et était donc le descendant le plus direct de Guillaume-Sanche au sens de la coutume. Mais le frère d'Eudes, Guy-Geoffroy ou Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, lui contesta le pouvoir, étant devenu comte de Bordeaux vers 1044. Après nombre de péripéties, les Poitevins l'emportèrent à la bataille de la Castelle en 1063. Guy-Geoffroy, plus connu sous le nom de Guillaume VIII d'Aquitaine, fut suivi par Guillaume IX, le fameux troubadour, puis par Guillaume X d'Aquitaine qui mourut en 1137, laissant la couronne d'Aquitaine à sa fille Aliénor.

En 1152, par le mariage d'Aliénor avec Henri II Plantagenêt, comte d'Anjou et duc de Normandie, le duché d'Aquitaine et celui de Gascogne furent unis à l'empire Plantagenêt qui comprenait l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou-Maine-Touraine. L'histoire de la Gascogne comme territoire politique uni et autonome s'arrête là, mais pas l'histoire de la Gascogne médiévale.

Vicomtés et comtés en Gascogne médiévale

La Gascogne de Sanche II Sanche de Vasconie a connu des partages successifs entre les descendants du Courbé et la création d'une mosaïque de fiefs. Leurs titulaires, d'abord vassaux du duc de Gascogne, utilisèrent la situation créée par les circonstances (tel le passage du duché aux mains des comtes de Poitou) ou les alliances ultérieures.

Le vicomte est une institution nouvelle de l'époque carolingienne, le mot est présent dans des documents à partir du IXe siècle¹⁶. En Gascogne, plusieurs vicomtés apparaissent vers la fin du Xe siècle et le début du XIe siècle¹⁶, notamment : Dax, Tartas, Marenne, Labourd, Béarn, Oloron, Marsan et Gabardan. Leur existence sera plus ou moins longue, en fonction de fusions ultérieures, ainsi celle des vicomtés d'Oloron et de Béarn (par mariage) au milieu du XIe siècle.

Issus également du duché de Gascogne, le comté de Bigorre et le comté de Fezensac (IXe siècle) ; le comté d'Armagnac (Xe siècle) est apparenté au précédent. Lors de sa création le comté de Comminges (Xe siècle) comprend le Couserans. On pourrait dire qu'au niveau politique, il y aura des « Gascognes », surtout après la période des ducs de Gascogne, chaque seigneur (comte, vicomte) menant une politique autonome. La principale division sera, pendant la guerre de Cent Ans, celle entre une Gascogne occidentale, située autour de Bordeaux, de Dax et de Bayonne, unie à l'Angleterre (jusqu'en 1451/1453) et une Gascogne orientale située autour des comtés d'Armagnac et de Bigorre, ainsi que les premiers Foix-Béarn, qui sera pro-française. Par contre le comte de Foix et seigneur de Béarn Gaston III de Foix-Béarn, dit Fébus, revendiquera la neutralité et sa souveraineté sur le Béarn¹⁷ (XIVe siècle).

La période moderne

Le duché de Guyenne et Gascogne

Dans cette période (XVIe-XVIIIe), le territoire de la Gascogne est englobé dans la province qu'est devenu le duché d'Aquitaine aussi appelé **duché de Guyenne et Gascogne en 1789**. Les généralités (d'Auch ainsi que de Pau, pour la Gascogne) furent des circonscriptions administratives royales dont le rôle se renforça du XVIe au XVIIIe siècle. Elles disparurent lors de la Révolution française, pour être remplacées par les départements en 1790.

Sur le plan ecclésiastique l'Archevêché d'Auch, composé (à l'origine) d'une douzaine de diocèses¹⁸ issus des cités (civitas) du Bas-Empire romain, survécut jusqu'en 2002. Mais les frontières de ces diocèses sont encore utilisées pour tracer les limites des cités de Novempopulanie.

La partie gasconne du duché de Guyenne et Gascogne, à la veille de la Révolution, était formée des comtés, vicomtés et seigneuries suivants : le comté d'Armagnac avec l'Eauzan, le Bas-Armagnac, la vicomté de Rivière-Basse, la vicomté de Vic-Fezensac, le Haut-Armagnac et la vicomté du Fézensaguet ; le comté d'Astarac avec la vicomté du Magnoac ; **le comté de Lomagne** ; le comté de L'Isle-Jourdain ; la vicomté du Brulhois ; les enclaves gasconnes de la jagerie de Rivière-Verdun.

Fin de l'Ancien Régime

Les lettres patentes royales publiées le 4 mars 1790, faisant suite aux décrets pris, « *après avoir entendu les députés des toutes les provinces* », par l'Assemblée nationale les 15 janvier, 16 et 26 février, ordonnant la division de la France en quatre-vingt-trois départements dresse la liste des anciennes « provinces » qui allaient donner naissance à ces circonscriptions d'un nouveau genre à l'aube de l'ère contemporaine.

Pour autant, l'ordonnance précise que la division ne vaut encore que pour l'exercice du pouvoir administratif, les anciennes divisions relatives à la perception des impôts et au pouvoir judiciaire subsistant jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit par conséquent de la liste, non pas des « provinces » qui sont au nombre de trente-deux (gouvernements militaires), ni de celle des diocèses ou des ressorts des parlements, mais de celle des circonscriptions fiscales ou celle des pays de coutumes (bailliages et sénéchaussées).



Le gouvernement de Guyenne et Gascogne sous l'Ancien Régime

Parmi les territoires cités, le Bordelais, le Bazadais et l'Agenais sont partagés avec l'ancienne province de Guyenne, le Languedoc, le Comté de Foix et le Béarn sont extérieurs à la Gascogne et seules la Soule et le Labourd parmi les « Basques » sont en Gascogne à laquelle Jean-Joseph Expilly adjoint en outre le Tursan et une partie de l'Albret. Ce n'est donc pas la Gascogne proprement dite, laquelle, au sein du gouvernement militaire de Guyenne et Gascogne, n'a pas en soi de réalité administrative, qui est prise en considération dans ce découpage, mais les « provinces » qui la constituent et qui sont parfois à cheval sur d'autres territoires.

Usage actuel du nom de « Gascogne »

Contrairement à celui d'autres provinces comme la Bretagne ou la Normandie par exemple, le nom de la Gascogne a disparu avec la province qu'il désignait et n'a été repris pour désigner aucun des départements ou régions de France. Il tend néanmoins à faire sa réapparition depuis quelques années comme appellation touristique pour désigner limitativement son cœur historique oriental, **le département du Gers**. On trouve également sa trace dans l'appellation des nouvelles structures intercommunales comme les communautés de communes du Cap de Gascogne, Cœur de Gascogne, Garonne et Gascogne, des Coteaux et des Landes de Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne, de la Gascogne Toulousaine, des Hautes Vallées de Gascogne, Astarac Arros en Gascogne, des Coteaux de Gascogne ou d'aménagement du territoire comme les Pays Garonne Quercy Gascogne, **Portes de Gascogne** ou Val de Garonne-Gascogne mais aussi d'institutions comme la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne.

Le nom trouve également une résonance historique dans les cadets de Gascogne, l'Escadron de chasse 1/4 Gascogne, le paquebot La Gascogne, ou la Delahaye type 135 Dubos « Gascogne ». Il est naturellement une référence géographique dans le nom du golfe de Gascogne, des landes de Gascogne ou du parc naturel régional des Landes de Gascogne mais c'est aussi un toponyme parisien, le square de la Gascogne. Dans le domaine industriel il est utilisé pour désigner des entreprises implantées dans la région comme les Papeteries de Gascogne du Groupe Gascogne ou la société de distribution Guyenne et Gascogne ou encore les appellations viticoles comme le côtes-de-gascogne ou le floc-de-Gascogne. Des associations culturelles comme le Cercle de Gascogne ou sportives comme l'Entente Sud Gascogne ont adopté le nom de leur région que l'on trouve aussi dans le titre d'un film *Le Fils de Gascogne* et dans le nom d'une station de Radio France, France Bleu Gascogne. Enfin, la biologie et la zoologie ne sont pas en reste avec l'Ophrys de Gascogne, les quatre « Bleu de Gascogne » : le Grand bleu de Gascogne, le Basset bleu de Gascogne, le Petit bleu de Gascogne, le Griffon bleu de Gascogne, le Braque français, type Gascogne, le porc gascon et la poule gasconne.

Bibliographie

- **Renée Mussot-Goulard**, *Histoire de la Gascogne*, vol. 462, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1996, 127 p. (
- **Jean-Justin Monlezun**, *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, J.-A. Portes : [puis] Brun, 1846-1850
- **Daniël Brillet**, *Histoire chronologique de l'Aquitaine, Notre histoire jusqu'en 1593*. In-8° broché, 713 pages, Illustrée de 41 cartes dans le texte et 28 généalogies inédites. 2004.
- *La Gascogne. Pays, nation, région ?* **Jean-Pierre Augustin, Pierre Bec, Michel Bergès, Roger Bonnes...** sous la direction de **Robert Escarpit**. Éditions Entente, 1982.
- Robert Escarpit. *Tostemps Gascons !*. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1980.